

**LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2012-2017**  
**RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**DIAGNOSTIC**

**Mars 2011**

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La démographie.....	4
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le marché du travail.....	7
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Les conditions de vie .....	10
SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'éducation.....	13
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La création, le développement et l'expansion des entreprises .....	16
SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'activité économique régionale.....	20
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La filière agroalimentaire .....	23
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Les ressources naturelles .....	25
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le transport.....	28
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le tourisme.....	31
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La santé et le bien-être .....	33
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La culture, le loisir et le sport.....	35
SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'intégration et la participation sociales .....	38
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La vitalité des territoires .....	41
SECTEUR D'ACTIVITÉ : La fonction de capitale .....	43

## **INTRODUCTION**

Le présent document constitue un survol des tendances observées dans plusieurs secteurs d'activité. Il n'a pas pour objectif d'identifier l'ensemble des enjeux pour chacun d'entre eux. Nous nous sommes donc limités aux enjeux particuliers à la région de la Capitale-Nationale.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : La démographie

Alors qu'à la fin des années 90, on voyait poindre le risque d'une décroissance démographique de la région, la croissance s'est accélérée et a récemment dépassé la moyenne québécoise comme le montrent les données de l'ISQ.<sup>1</sup> Les naissances ont augmenté, la migration interrégionale favorise la région et l'immigration s'est légèrement accrue. De 1996 à 2009, la population est passée de 643 377 personnes à 687 810; la croissance a été respectivement de 2,5 pour mille en 1996-2001, de 5,2 pour mille en 2001-2006 en doublant la croissance antérieure sur cinq ans et de 9,4 pour mille en 2006-2009 doublant à nouveau la croissance antérieure sur une période de trois ans.

Cette croissance est cependant inégale sur le territoire et est le fait des MRC limitrophes à l'agglomération, plus précisément des municipalités incluses dans la Communauté métropolitaine comme Lévis, Boischatel, Stoneham-Tewkesbury, St-Augustin-de-Desmaures. Ainsi, la croissance, entre 2006 et 2009, a été de 33,2 pour mille dans la Jacques-Cartier et de 21,4 pour mille sur la Côte-de-Beaupré. La Ville de Québec a connu une croissance de 8,2 pour mille suivie par la MRC de Portneuf avec 8,0 pour mille et l'île-d'Orléans avec 5,8 pour mille. Les MRC de l'Est sont en légère décroissance avec des taux de -0,4 pour mille (Charlevoix) et de -1,9 pour mille (Charlevoix-Est); il s'agit toutefois d'une amélioration significative de la situation puisque la décroissance de ces MRC était plus forte dans les années antérieures. Cette situation augure mieux qu'auparavant dans une perspective d'occupation du territoire. La région ne compte qu'une seule municipalité dévitalisée actuellement, soit Baie Ste-Catherine dans Charlevoix-Est.

Toutefois, la région se conjugue encore sous le signe du vieillissement. En 2009, les 65 ans et plus représentent 16,4% de la population pour 14,9% dans l'ensemble du Québec. Les taux les plus élevés se retrouvent dans les MRC de Portneuf, de l'île-d'Orléans, de Charlevoix-Est et de Charlevoix où il atteint 21,1%. La RMR de Québec se situe au cinquième rang des RMR les plus âgées au Canada et au troisième rang au Québec après Trois-Rivières et Saguenay,<sup>2</sup> ce sont les quartiers de la Haute-Ville qui présentent le taux le plus élevé. Si le vieillissement porte en lui la nécessité d'adapter les équipements collectifs et les services à cette réalité, il offre une occasion pour revoir les modes de participation des aînés à la vie collective, y compris à la vie économique.

Durant la même année, la proportion des jeunes de moins de 20 ans était de 19,7% comparativement à 22,2% pour l'ensemble du Québec. La population de la MRC de la Jacques-Cartier est la plus jeune de la région.

Le Québec a connu un «boum» des naissances ces dernières années et la région se classe au deuxième rang des régions québécoises à cet égard, mais le taux de fécondité reste le deuxième plus faible au Québec. Les gains provenant de la

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2010.

<sup>2</sup> <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-214-x/2006000/4181349-fra.htm>

migration interrégionale se concentrent chez les jeunes de 15 à 24 ans en raison de la fréquentation des institutions collégiales et universitaires. Toutefois, la région peine à retenir les 25-34 ans et encore plus les 35-39 ans, réussissant tout juste à dépasser de peu le nombre de ceux et celles qui quittent la région.

En matière d'immigration, la région peine à combler son déficit en matière d'accueil et d'intégration des immigrants. Ce déficit se qualifie par la diversification souhaitée de la population pour rendre la région plus attractive et compétitive au niveau international et sur l'apport nécessaire de la population immigrante pour répondre au marché du travail. La venue de populations de réfugiés issus d'univers culturels fort distincts de celui de la région pose cependant davantage de défis au plan de l'intégration.

Le nombre de nouveaux immigrants dans la région a légèrement augmenté passant de 2017 en 2005 à 2335 en 2009. Sur l'ensemble du Québec, la région a reçu 4,4% des nouveaux immigrants alors que sa population totale représente 8,87% de la population du Québec. À l'échelle québécoise également, la région est passée du troisième rang en 2005 au quatrième rang en 2009, se faisant dépasser par la région de Laval<sup>3</sup>.

La région a signé en 2006 une entente spécifique sur l'immigration, mis en place une Table régionale de concertation et actualisé le PARI (Programme d'actions régionales en immigration) permettant de soutenir 38 projets issus du milieu. Les retombées ne sont pas encore connues. L'entente est en cours de renégociation avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Notons que les immigrants reçus par la région entre 1999 et 2008 sont relativement jeunes, issus pour plus de la moitié de l'immigration économique, sont qualifiés (plus de six sur dix ont 14 ans de scolarité et plus) et près du tiers connaissent à la fois le français et l'anglais.

Les perspectives démographiques montrent que « le spectre de la décroissance s'estompe avec la poursuite des tendances actuelles »<sup>4</sup>. Selon le scénario de référence de l'ISQ, la population de la région devrait augmenter de 11,6% entre 2006 et 2031, passant de 668 700 à 746 500 habitants. Cependant, des écarts considérables sont prévisibles entre les MRC, allant d'une forte croissance à une décroissance importante.

---

<sup>3</sup> Tableaux sur l'immigration permanente au Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Mars 2010

<sup>4</sup> [www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograph/perspectives](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograph/perspectives) 2006\_2056

**Tableau 1 - Population et perspectives démographiques, MRC, territoire équivalent, région de la Capitale-Nationale et Québec, 2006 et 2031<sup>5</sup>**

Territoire	Population 2006	Population 2031	Variation %
Portneuf	46 777	53 936	15,3%
La Jacques-Cartier	30 207	37 572	24,4%
La Côte-de-Beaupré	23 226	31 357	35,0%
L'Île-d'Orléans	6 874	6 561	-4,6%
Charlevoix	13 219	12 987	-1,8%
Charlevoix-Est	16 438	14 239	-13,4%
Agg. de Québec	531 993	589 891	10,9%
Capitale-Nationale	668 700	746 500	11,6%
Ensemble du Québec	7 631 552	8 838 257	15,8%

Si la région a finalement pu maintenir son poids démographique par rapport à l'ensemble du Québec, elle aurait avantage à le rehausser en raison du développement accéléré dans les régions périphériques de Montréal. Les prévisions indiquent effectivement une légère décroissance du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec, passant de 8,76% en 2006 à 8,44% en 2031.

**ENJEUX :**

- ✓ Le rehaussement du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec
- ✓ La rétention des jeunes de 25 à 39 ans
- ✓ L'adaptation au vieillissement
- ✓ La hausse de l'immigration
- ✓ L'intégration des immigrants dans la vie économique, sociale et culturelle de la région
- ✓ Le changement de perception à l'égard de la région qui est jugée peu ouverte à la diversité culturelle

---

<sup>5</sup> Idem

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le marché du travail**

Le marché du travail de la région se démarque considérablement de celui de la fin des années quatre-vingt-dix. En dix ans seulement, la région est passée d'une situation préoccupante, avec un taux de chômage élevé et des perspectives pessimistes quant à l'avenir, à une situation enviable au Québec. La région était au seuil d'une décroissance démographique et d'une diminution de son poids relatif dans l'ensemble du Québec. Le climat de morosité dominait dans l'opinion publique. Le regroupement des différents acteurs économiques régionaux, la mobilisation des partenaires en faveur de la diversification économique ainsi que l'ensemble des actions visant à rehausser la qualité de vie à tous les égards ont porté des fruits. La région a bien résisté à la crise économique récente et les indicateurs sont fortement favorables. Elle se classe maintenant comme l'une des régions qui présentent les meilleures perspectives de développement. Le tableau suivant<sup>6</sup> présente les principaux indicateurs<sup>7</sup>.

**Tableau 2 - Indicateurs du marché du travail, région de la Capitale-Nationale et Québec, 2005 et 2010**

	Ensemble du Québec		Capitale-Nationale	
	2005	2010	2005	2010
<b>Population active (K)</b>	4 035,4	4 253,6	364,7	386,1
Variation 2005-2010 – Nombre (K)		218,2		21,4
%		5,4		5,9
<b>Emploi (K)</b>	3 701,4	3 915,1	343,5	366,6
Variation 2005-2010 – Nombre (k)		213,7		23,1
%		5,8		6,7
<b>Temps plein (K)</b>	3 029,8	3 154,9	279,9	292,2
Variation 2005-2010 – Nombre (k)		125,1		12,3
%		4,1		4,4
<b>Temps partiel (K)</b>	671,6	760,2	63,6	74,4
Variation 2005-2010 – Nombre (k)		88,6		10,8
%		13,2		17,0
<b>Chômeurs (K)</b>	333,9	338,5	21,3	19,5
Variation 2005-2010 – Nombre (k)		4,6		-1,8
%		1,4		-8,5
<b>Taux d'activité</b>	65,5	65,4	66,3	66,4
Point de %		-0,1		0,1
<b>Taux de chômage</b>	8,3	8,0	5,8	5,1
Point de %		-0,3		-0,7
<b>Taux d'emploi</b>	60,1	60,2	62,4	63,1
Point de %		0,1		0,7

<sup>6</sup> ISQ, 2011, commande spéciale de la CRÉCN

<sup>7</sup> Définitions de l'ISQ:

Chômeur: personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi;

Population active : population civile de 15 ans et plus hors institution et hors réserve, qui est en emploi ou en chômage;

Taux d'emploi : nombre de personnes actives exprimé en % de la population active de 15 ans et plus

K : en milliers

Le taux de chômage, à 5,1 % en 2010, correspond presque à une situation de plein emploi estimé à moins de 5%. Le taux d'activité chez les personnes âgées de 15 ans et plus s'élève, quant à lui, à 66,4 % et il s'approche du niveau plafond compte tenu du poids important qu'auront les personnes de 65 ans. Ajoutons que le taux d'activité est déjà l'un des plus élevés des pays de l'OCDE. Le nombre de bénéficiaires de l'assistance-emploi a diminué considérablement au cours des dix dernières années et il devient plus difficile de réintégrer en emploi les prestataires de longue durée. Une attention spéciale doit toutefois être apportée aux travailleurs mis à pied, particulièrement dans les milieux ruraux où les possibilités de réemploi sont souvent plus rares.

Il faut cependant demeurer prudent puisque les perspectives favorables à l'égard du marché du travail peuvent être attribuables à notre réalité démographique ainsi qu'au nombre important de départs à la retraite. Cette situation ne doit pas occulter les défis liés au développement économique comme la diversification, l'innovation et la productivité, c'est-à-dire la capacité de produire plus avec une économie de ressources ou encore la capacité de produire de la valeur ajoutée.

Les données d'Emploi-Québec montrent que « 65 400 emplois seront à pourvoir dans la région d'ici 2014. Il faudra pourvoir plus de 25 % de ces emplois pour répondre à la croissance des entreprises (création nette de 16 900 emplois) et près de 75 % pour remplacer les départs à la retraite (48 500 emplois)»<sup>8</sup>. Toujours selon Emploi-Québec<sup>9</sup>, des difficultés de recrutement, surtout concernant la main-d'œuvre spécialisée, se pointent à l'horizon et l'immigration n'est pas suffisante pour compenser l'insuffisance numérique de la cohorte des jeunes en âge de participer au marché du travail. La qualification de la main-d'œuvre reste donc un enjeu majeur et la connaissance des langues reste souvent insuffisante dans le contexte de globalisation des marchés. Le retour à l'emploi de retraités ouvre toutefois une avenue intéressante dans la mesure où les employeurs sauront offrir des conditions de travail souples et adaptées. L'incapacité de répondre aux besoins des entreprises en termes de main-d'œuvre pourrait ralentir la création d'emplois. Dans ce contexte, la hausse de la productivité s'impose pour maintenir la richesse collective.

Les entreprises, surtout les petites et moyennes entreprises, disposent de peu de ressources qualifiées en matière de ressources humaines pour s'adapter aux nouvelles conditions découlant de la rareté de main-d'œuvre. Elles auront besoin de soutien pour créer des conditions favorables au recrutement, mais également à la rétention du personnel.

---

<sup>8</sup> <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/ME/Janvier2011/28/c6127.html>

<sup>9</sup> Emploi-Québec. Direction régionale de la Capitale-Nationale. Document de réflexion. 2010, 9 p.

**ENJEUX :**

- ✓ L'insertion en emploi de clientèles éloignées du marché du travail
- ✓ La requalification des travailleurs licenciés vers de nouveaux emplois
- ✓ La capacité des entreprises à développer des conditions innovantes et favorables au recrutement et à la rétention des ressources humaines, dont les mesures de conciliation travail-famille
- ✓ La hausse de la productivité
- ✓ L'augmentation de la richesse collective
- ✓ L'apprentissage des langues

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : Les conditions de vie**

La région de la Capitale-Nationale jouit d'une croissance économique favorable depuis les dernières années; elle a également bénéficié depuis longtemps d'un revenu moyen relativement élevé par rapport à l'ensemble du Québec. Le revenu médian avant impôt des familles a augmenté de 4,0% dans la région comparativement à 3,1% pour l'ensemble du Québec, se situant à 68 210 \$ par rapport à 61 780 \$ pour le Québec. Cette situation ne peut toutefois occulter la présence de la pauvreté sur le territoire. En 2007, la proportion des familles sous le seuil de faible revenu était de 6,3% comparativement à 9,9% pour l'ensemble du Québec. Le taux le plus élevé se trouvait à l'Île-d'Orléans (10,5%) qui a presque doublé sur une période de cinq ans, dépassant ainsi le territoire de Québec. Ce résultat étonnant sur l'Île-d'Orléans doit être utilisé avec prudence d'ici à ce qu'il soit possible de l'analyser et de l'interpréter.

**Tableau 3 - Proportion de familles de faible revenu, MRC, territoire équivalent, région de la Capitale-Nationale et Québec, 2003 et 2007**<sup>10</sup>

Territoire	2003	2007	Écart
Portneuf	6,6	6,7	0,1
La Jacques-Cartier	3,8	3,6	-0,2
La Côte-de-Beaupré	5,8	5,1	-0,6
L'Île-d'Orléans	5,3	10,5	5,2
Charlevoix	5,6	5,1	-0,5
Charlevoix-Est	6,9	6,3	-0,6
Agg. de Québec	7	6,5	-0,5
Capitale-Nationale	6,7	6,3	-0,4
Ensemble du Québec	10,1	9,9	-0,2

Ce taux varie considérablement selon les types de familles; ainsi il est cinq fois plus élevé pour les familles monoparentales (20,7%) que pour les couples (4,0%). En 2007, malgré l'amélioration de la situation, il y a toujours 11 630 enfants qui vivent en situation de pauvreté dans la région. Ce sont les personnes hors familles (personnes seules) qui connaissent une plus grande situation de vulnérabilité. En 2007, 21,6% des personnes hors familles étaient à faible revenu, cette proportion a augmenté de 0,2% depuis 2003<sup>11</sup>.

La pauvreté se conjugue un peu plus au féminin dans la région que dans l'ensemble du Québec. Les données de Statistique Canada indiquent qu'en 2005, 13,8% des femmes de la région se situaient sous le seuil de faible revenu par rapport à 13,3% dans l'ensemble du Québec; l'écart est défavorable aux femmes pour tous les groupes d'âge, mais nettement plus pour les femmes de 65 ans et plus avec un taux de 17,9% par rapport à 13,1% au Québec.

<sup>10</sup> Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2010

<sup>11</sup>[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil03/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/taux\\_revenu03.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil03/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/taux_revenu03.htm)

Le taux d'assistance sociale a diminué fortement au cours des dernières années; il était de 5,2% en décembre 2010<sup>12</sup>. Les bénéficiaires sont très majoritairement, à près de huit sur dix, des personnes seules. La lutte contre la pauvreté relève largement des gouvernements supérieurs, les régions et municipalités peuvent toutefois contribuer à en réduire les effets. Dans la région de la Capitale-Nationale, cette lutte s'est incarnée via la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec, en développant une mobilisation des acteurs concernés dans des territoires prioritaires. L'approche territoriale intégrée «ATI» vise à créer une synergie entre les diverses stratégies sectorielles de lutte contre la pauvreté dans les territoires des MRC de Charlevoix-Est et de Portneuf, ainsi que dans la Ville de Québec (Giffard, Montmorency, Limoilou, St-Sauveur). Une première entente signée en 2008 a été renouvelée en 2010. Les portraits de situation qui ont été réalisés sur les territoires où une ATI a été implantée sont bien documentés. Les plans qui en découlent permettent d'agir sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

La bonne santé économique de la région ne doit pas occulter une situation que des observateurs qualifient de bombe souterraine. Le niveau d'endettement des familles québécoises est important et les jeunes en particulier sont fortement exposés à la surconsommation notamment en raison de l'absence d'éducation économique<sup>13</sup>. Au Canada, seul le Québec n'offre pas d'éducation économique en milieu scolaire; d'autres régions offrent un programme alternatif développé par le CJE de l'Outaouais sous le vocable de «l'École de l'argent». Les parents également céderaient à la surconsommation et se soucieraient peu, en général, de l'éducation économique des jeunes.

Au niveau municipal, les politiques d'accès aux loisirs, sports et activités culturelles permettent de rendre plus accessibles ces activités aux populations défavorisées. Bien que les conditions de vie soient reliées à de multiples facteurs, dont l'environnement général, le logement compte pour beaucoup dans la qualité de vie. Or, la situation du logement est problématique dans la région particulièrement quant à la possibilité d'accéder à un logement de qualité à prix abordable. Le taux d'inoccupation du logement locatif est le plus élevé de toutes les régions métropolitaines au Québec. Il est passé de 1,4 en 2005 à 0,6 en 2009 et a légèrement remonté à 1% en 2010. Pendant ce temps la situation s'améliorait dans l'ensemble des RMR du Québec passant de 2,5 en 2005 à 3,2 en 2009<sup>14</sup>. Le nombre de ménages en attente d'un HLM dans l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale s'élevait à 1 585 au 31 décembre 2009 avec un délai moyen d'attente de 14,2 mois. Ce délai est toutefois l'un des plus bas au Québec.

---

<sup>12</sup> MESS. Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale. Décembre 2010

<sup>13</sup> Lachance, Marie J., Pierre Beaudoin et Jean Robitaille (2005). Les jeunes adultes québécois et le crédit. *Enfances, familles, génération*, Numéro 2, printemps 2005.

<sup>14</sup> <http://www.habitation.gouv.qc.ca/publications/M20821.pdf>

La pression forte sur le logement contribue à la hausse des coûts; selon la SCHL, le marché locatif de 2009 était encore moins abordable qu'en 2008<sup>15</sup>. Pour sa part, le prix moyen MLS des propriétés résidentielles est passé de 152 853 \$ en 2005 à 237 240 \$ en 2010 sur le territoire de la RMR<sup>16</sup>. Dans la RMR<sup>17</sup>, le coût mensuel d'un logement était, en avril 2010, de 486 \$ pour un studio, de 600 \$ pour un logement d'une chambre, de 684 \$ pour un logement de deux chambres et de 802 \$ pour un logement de trois chambres. Le coût moyen d'un logement de deux chambres a augmenté de 2,6% entre octobre 2009 et octobre 2010<sup>18</sup>.

**ENJEUX :**

- ✓ La réduction de la pauvreté et de ses impacts
- ✓ La prise en compte de la situation particulière des personnes seules
- ✓ La capacité des acteurs d'agir en synergie
- ✓ L'accessibilité au logement
- ✓ L'éducation économique des jeunes

---

<sup>15</sup> [http://www.cmhc-schl.gc.ca/textVersion/?tv=/odpub/esub/64429/64429\\_2009\\_A01.pdf?lang=fr+coût du logement locatif Québec](http://www.cmhc-schl.gc.ca/textVersion/?tv=/odpub/esub/64429/64429_2009_A01.pdf?lang=fr+coût%20du%20logement%20locatif%20Québec)

<sup>16</sup> [http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64209/64209\\_2011\\_Q01.pdf?fr=1297719947645](http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64209/64209_2011_Q01.pdf?fr=1297719947645)

<sup>17</sup> [Http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/decouvrir/cout\\_vie.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/decouvrir/cout_vie.aspx)

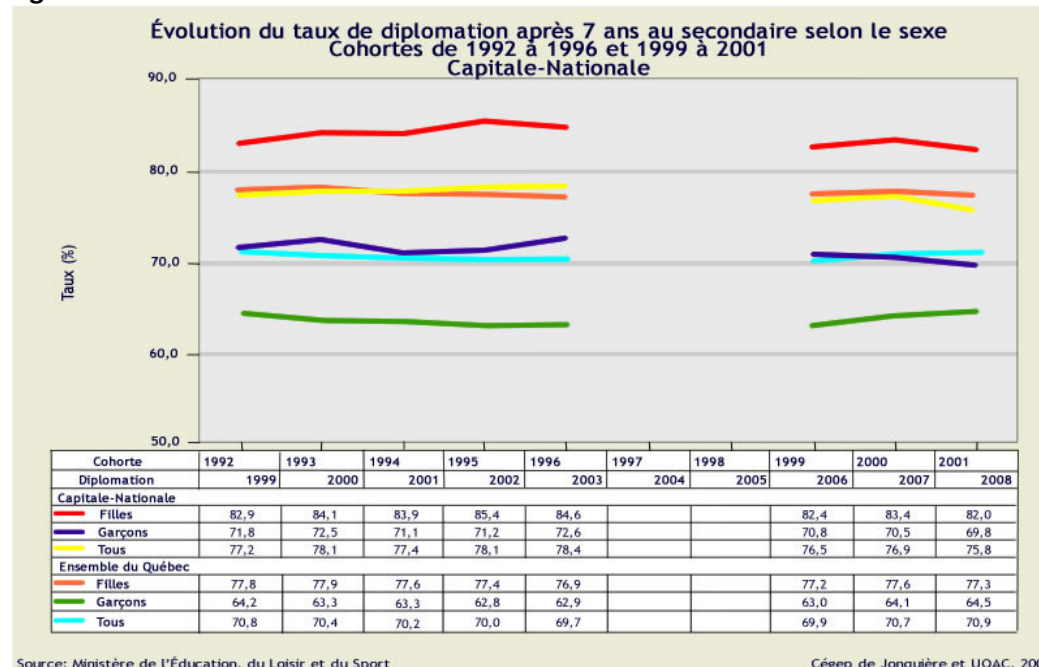
<sup>18</sup> [http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64429/64429\\_2010\\_A01.pdf?fr=1297969896453](http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64429/64429_2010_A01.pdf?fr=1297969896453)

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'éducation

La région de la Capitale-Nationale se distingue par un niveau élevé de scolarisation et de diplomation, par rapport à l'ensemble du Québec; approximativement le quart des hommes et des femmes de 15 ans et plus avaient complété un diplôme universitaire en 2006, soit le taux le plus élevé au Québec. Les disparités sont cependant importantes entre les territoires de la région. Ainsi, dans Charlevoix et Charlevoix-Est, le taux de diplomation universitaire est respectivement de 11,4% et 13,6% alors que plus du tiers des personnes de 15 ans et plus n'ont aucun certificat ou diplôme.

La région se maintient toujours au premier rang au plan de la persévérance scolaire au niveau secondaire. Elle dépasse légèrement le seuil de 80% fixé par le gouvernement du Québec comme objectif à atteindre en 2020. Néanmoins, là aussi des disparités importantes sont présentes entre les territoires. De plus, les autres régions du Québec ont rétréci l'écart qui les séparait de la région de la Capitale-Nationale. L'importante mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région en faveur de la persévérance scolaire permet d'espérer un accroissement du taux de persévérance, surtout dans les territoires défavorisés, comme le montre l'expérience du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le graphique<sup>19</sup> illustre le taux de diplomation selon les sexes et montre la persistance des écarts entre les filles et les garçons. La diplomation des filles, reste supérieure à tous les niveaux jusqu'à l'université.

Figure 1



<sup>19</sup> <http://www.cartodiplome.qc.ca/?ordre=Sec&indicateur=Tx dip7&periode=06-08&espace=CapN&decoupage=Mun&sexe=Tous>

Les efforts des différents intervenants ont donné des résultats tangibles et significatifs dans deux domaines en particulier. Ainsi, alors que la région a toujours souffert d'une sous-diplomation dans le secteur professionnel et technique, on note une augmentation continue et marquée depuis l'année 2001. On a également, à la suite d'une entente entre les acteurs, réussi à multiplier par presque dix le nombre de personnes diplômées grâce au service de reconnaissance des compétences et des acquis. Toutefois, les centres de formation professionnelle de la région sont fortement concentrés en milieu urbain, ce qui constituerait un obstacle pour la clientèle résidant en milieu rural. Des modèles de services déconcentrés pourraient représenter un incitatif au maintien de la formation pour certaines clientèles.

Au niveau collégial les jeunes de la région s'inscrivent en formation préuniversitaire dans les trois quarts des situations; les collèges de la région diplôment toutefois légèrement plus dans le secteur technique en raison de la concentration de ce type de formation dans la région et du nombre de jeunes provenant d'autres régions qui s'inscrivent dans ces établissements. Au niveau universitaire, les données pointent vers une augmentation continue des inscriptions et de la diplomation. Ainsi, à l'université Laval, de 2002 à 2009, le nombre de diplômés a augmenté de près de 10% au baccalauréat et à la maîtrise et de plus de 13% au doctorat. La plus forte augmentation se retrouve dans le secteur de la santé, mais on note un recul dans le domaine des sciences où la région a développé une entente spécifique pour améliorer sa performance dans ce domaine.

L'apprentissage des langues reste préoccupant particulièrement dans le contexte de la mondialisation. Une étude<sup>20</sup> de 2006 de l'Observatoire «Jeunes et Société» souligne que, dans la région de la Capitale-Nationale, les entreprises estiment que la demande pour le bilinguisme se situe dans des secteurs particuliers comme le tourisme, l'hôtellerie, le commerce international, le transport, les communications, la bureautique et l'administration. Les tendances en faveur des échanges internationaux plaident cependant dans le sens d'une maîtrise de plus d'une langue, tant au plan économique que social et culturel. Outre l'anglais comme langue internationale, la montée grandissante de l'espagnol en Amérique constitue un atout pour le développement. Enfin, on ne doit pas oublier que l'accès et le maintien à l'emploi passent également par des compétences liées au savoir-être et aux capacités relationnelles.

---

<sup>20</sup> <http://www.obsjeunes.qc.ca/pdf/Multilinguisme.pdf>

**ENJEUX :**

- ✓ La diminution de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de scolarisation et de diplomation
- ✓ La disparité du niveau de scolarisation et de diplomation entre les territoires
- ✓ L'accroissement du taux de diplomation au niveau secondaire, particulièrement dans les territoires défavorisés
- ✓ La hausse de la formation technique et professionnelle
- ✓ La disponibilité de pôles satellites en formation technique et professionnelle en milieu rural
- ✓ La hausse de la formation scientifique
- ✓ L'apprentissage des langues

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : La création, le développement et l'expansion des entreprises**

La région de la Capitale-Nationale ne compte pas sur une forte tradition entrepreneuriale comme c'est le cas dans d'autres régions du Québec, à l'exception possible de la MRC de Portneuf où de nombreuses petites entreprises ont été créées. Cette situation est encore plus inquiétante puisque dans l'ensemble du Québec, comparativement au reste du Canada, près de deux fois moins de personnes «caressent le rêve d'entreprendre à court terme ...et...cet écart avec le reste du Canada est d'ailleurs beaucoup plus important en 2010 qu'il ne l'était en 2009»<sup>21</sup>. De plus, l'Indice entrepreneurial développé par la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en 2010, le nombre de propriétaires d'entreprises est nettement plus élevé au Canada (17,3 %) qu'au Québec (9,4 %). Dans la région de la Capitale-Nationale, en 2005, seulement 9,2% de la population aurait eu l'intention de démarrer une entreprise.

Cette situation s'explique largement par la présence forte de l'administration publique et de grandes entreprises pourvoyeuses d'emploi; les deux agissant comme désincitatifs à l'entrepreneuriat individuel ou collectif. Or, une économie diversifiée ne peut exister sans la présence d'un esprit entrepreneurial bien implanté dans les communautés. Les gains faits par la région en matière de diversification économique ne doivent pas occulter la persistance du défi lié au développement de l'entrepreneuriat dans la région.

L'entrepreneuriat ne se limite pas au démarrage des entreprises; des défis majeurs confrontent les entrepreneurs au fil des étapes de la croissance des entreprises. La capacité d'innovation et les défis de la gestion comptent parmi les facteurs essentiels à prendre en compte.

Dans la région, la concentration de centres de recherche conjuguée au haut niveau de scolarité ouvre la porte au déploiement d'un potentiel important d'innovations. L'innovation doit également s'appuyer sur une connaissance des marchés et tendances en vue de donner naissance à des entreprises, de créer des emplois de haut niveau et également de rehausser la productivité. Le même défi concerne les entreprises de services et celles liées aux métiers et aux techniques.

Le soutien à la gestion des ressources humaines et financières, notamment par le mentorat, constitue des outils nécessaires à la croissance des entreprises. Les entreprises de petite et de moyenne tailles ne disposent habituellement pas de ressources suffisantes et compétentes pour ce faire. Le management semble plus faible dans la région, le bassin d'entrepreneurs est plus petit et ces derniers sont généralement plus jeunes, moins expérimentés et moins en lien avec les réseaux. Les entrepreneurs à succès sont également moins nombreux. Une nouvelle génération d'entrepreneurs semble toutefois émerger depuis quelques années. L'insuffisance de

---

<sup>21</sup> Qu'est-ce que les entrepreneurs québécois ont dans le ventre ? Réalisé par la Fondation de l'entrepreneurship, avril 2010  
Autre source : MDEIE

la relève menace également la survie des entreprises. Selon les données du MDEIE et de la Fondation de l'Entrepreneurship, sur un horizon de 5 à 10 ans on estime jusqu'à 30% de plus d'entrepreneurs qui désireront de se retirer des affaires, que de personnes intéressées à se porter acquéreurs de ces entreprises. De plus à partir de 2015, compte tenu de l'accélération du vieillissement de la population, cette situation va aller en s'aggravant ! Par ailleurs, toujours selon ces études, près de 60% des propriétaires d'entreprises de 55 ans et plus n'ont aucun plan de relève et 40% d'entre eux envisage de fermer tout simplement leur l'entreprise. Fait surprenant puisque c'est le patrimoine même du dirigeant qui est en cause ici. Dans ce contexte, l'existence du CTECN (Centre de transfert d'entreprises de la Capitale-Nationale) depuis fin 2009 prend tout son sens, puisque sa mission première est d'atteindre et de sensibiliser les entrepreneurs visés à l'importance de planifier leur relève dès aujourd'hui, car une relève bien réussie requiert un minimum de quatre ans. Malgré la très grande sensibilité des propriétaires-cédants à annoncer que leurs entreprises sont à vendre, mais aussi à la difficulté de ces derniers de lâcher prise, les premières activités de formation et de sensibilisation du CTECN en 2010, ont connu de beaux succès et commencent à porter des fruits. C'est un travail de longue haleine. Des mesures fiscales pourraient également faciliter le transfert des entreprises.

Par ailleurs, l'entente spécifique signée en 2008 pour développer le mentorat dans la région a permis de soutenir de nombreux projets en comptant sur l'intervention privilégiée d'Entrepreneuriat Laval et du programme SAGE dans les CLD, entre autres auprès d'entreprises liées aux créneaux d'excellence de la région. Une attention particulière a été apportée à la disponibilité des services de SAGE dans les MRC rurales.

L'intention du gouvernement du Québec de développer une politique de l'entrepreneuriat constitue une opportunité à saisir pour la région. Les différents acteurs régionaux ont ici l'occasion de faire valoir l'importance de prendre en compte les besoins de populations spécifiques en matière d'entrepreneuriat (jeunes, femmes, immigrants) ainsi que la diversité des types d'entreprises (privées, collectives, à but lucratif, économie sociale). Notons à cet égard que l'entrepreneuriat se conjugue de plus en plus au féminin dans la région que dans l'ensemble du Québec selon la Fondation de l'entrepreneurship.

La question du capital de risque est indissociable de l'entrepreneuriat. Le capital de risque est toujours insuffisant dans la région, mais il est important de replacer cet état de fait dans son contexte. En effet, plusieurs facteurs influencent la création de nouvelles entreprises. Le capital de risque dans la région est dominé par des fonds institutionnels généralistes, dont l'expertise et les liens avec les réseaux sont limités. A contrario, les fonds spécialisés sont peu présents.

La stratégie gouvernementale qui visait à réduire les investissements du gouvernement dans l'INO (qui avait pourtant eu un certain succès) en faveur du capital de risque privé n'a pas encore produit les résultats escomptés, jusqu'à maintenant, pour la région de la Capitale-Nationale. Malgré les nombreux défis auxquels la région doit faire face, quelques dossiers réussissent quand même à émerger, notamment celui de la firme Taleo dans le secteur informatique.

Enfin, les bonnes idées de petits entrepreneurs individuels pourraient donner lieu à une plus grande panoplie de petites entreprises en élargissant l'accès au microcrédit; la pertinence de cette avenue a été bien démontrée.

L'ensemble de ces facteurs a pour conséquence que la région de la Capitale-Nationale produit peu de dossiers porteurs et que des entrepreneurs ne réussissent même pas à présenter leurs projets aux institutions ou fonds de financement. C'est notamment pour cette raison que des organismes, comme Québec International, organisent des activités (Croissance Québec-Techno, Propulsion, Start-up Camps) pour stimuler la synergie entre les entrepreneurs et les partenaires financiers.

Enfin, la région est également moins bien reliée que la métropole aux marchés canadien et américain, notamment à cause de la barrière de la langue, de la présence insuffisante des entrepreneurs de la région dans les grands réseaux d'affaires et de l'insuffisance des connexions aériennes.

En matière d'économie sociale, la région performe aussi bien que l'ensemble du Québec en matière de taux de survie des coopératives. Ainsi, après dix ans, 43,2% des coopératives sont toujours en activité dans la région pour un taux de 44,3% au Québec. Notons que les coopératives résistent mieux que l'ensemble des entreprises au Québec : après dix ans, quatre coopératives sur dix sont toujours en action comparativement à deux entreprises sur dix pour l'ensemble des entreprises. Cette performance tient notamment au modèle juridique, à la participation démocratique, à l'ancrage dans les communautés et au réseautage des coopératives.<sup>22</sup>

L'entente spécifique signée en 2008 met l'accent sur la promotion, la consolidation et le développement de l'économie sociale, notamment en accentuant les activités de commercialisation et le développement des compétences des administrateurs, gestionnaires et travailleurs. Un investissement à la hauteur de 1,20 M \$ est réservé à cet effet par les partenaires régionaux.

Sources : Québec International, Rapport Duruflé (2008 et 2010)

---

<sup>22</sup> MDEIE. Sommaire. Taux de survie des coopératives au Québec. 2008

**ENJEUX :**

- ✓ Le déploiement optimal des activités du Centre de transfert d'entreprises
- ✓ L'intensification de la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes et des femmes
- ✓ Le soutien au démarrage d'entreprises, notamment par la disponibilité de fonds spécialisés et adaptés et l'accompagnement auprès des immigrants, des femmes et des jeunes qui souhaitent lancer une entreprise
- ✓ Le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif
- ✓ L'inclusion des entreprises d'économie sociale dans la prochaine politique nationale sur l'entrepreneuriat et dans les clientèles visées par les actions de soutien à l'entrepreneuriat
- ✓ Le réseautage des entrepreneurs régionaux avec ceux des marchés potentiels d'exportation
- ✓ La migration d'entreprises en perte de marché ou de productivité vers des créneaux porteurs via l'innovation et la modernisation
- ✓ L'accès aux fonds spécifiques canadiens et étrangers
- ✓ La disponibilité du micro-crédit
- ✓ Le développement de mesures fiscales favorisant la relève entrepreneuriale

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'activité économique régionale

En 2010, pour une sixième année consécutive, la région de la Capitale-Nationale connaît une hausse des investissements. L'ISQ note que le niveau actuel de 7,8 G \$ est le double de celui de 2005, et que la croissance de 2010 (4,9%) est supérieure à celle de la moyenne québécoise (3,6%) bien que la région se classe au sixième rang seulement des régions administratives quant à la valeur des investissements<sup>23</sup>. Les investissements dans les services représentent une proportion de 58,%, mais ce sont les investissements dans les biens qui ont connu la plus forte augmentation entre 2009 et 2010 avec une croissance de 35,5%, ce qui constitue un sommet historique, toujours selon l'ISQ. Les investissements publics se sont accrus de 4,7% entre 2009 et 2010 et les investissements privés non résidentiels de 4,3%; dans les deux cas, ce sont les plus hauts niveaux depuis 1998.

Les permis de bâtir ont atteint 1,6 G \$ en 2009, soit une croissance de 14% par rapport à 2008. Cette croissance tient surtout au secteur résidentiel avec une croissance de 24,5%. Les permis de bâtir non résidentiels ont toutefois connu une décroissance de 0,7% et sont concentrés dans le territoire de Québec.

Les données disponibles sur les exportations à l'extérieur des frontières canadiennes datent de 2007 et ne permettent pas de connaître la situation la plus récente. En 2007, elles ont connu un troisième recul consécutif attribuable à la situation économique américaine. Par contre, la part des exportations dirigée vers l'Europe a fortement augmenté (53,7%)<sup>24</sup>. La persistance de la crise économique américaine et les pressions en faveur de la limitation des exportations, notamment pour le bois d'œuvre une nouvelle fois, ne présagent pas d'une relance prévisible à court terme. Les démarches du gouvernement du Québec visant la conclusion d'une entente de libre marché vers l'Europe ouvrent une avenue potentiellement prometteuse.

Les MRC ont pour leur part été grandement touchées par la perte d'emplois dans l'industrie du bois et des pâtes et papier. En fait, les MRC sont fortement atteintes par le recul de l'exploitation des ressources naturelles en général. L'industrie du bois a toutefois fait un virage vers la transformation de produits à haute valeur ajoutée; ce qui donne une lueur d'espoir pour compenser les pertes en foresterie et dans les pâtes et papiers.

Les données sur la croissance du Produit intérieur brut régional<sup>25</sup> entre 1997 et 2008 montrent que si la croissance de 3,6% (2008) a été inférieure aux taux de croissance annuel moyen des quatre années antérieures, ce taux a été supérieur à la moyenne québécoise de 2%. Bien que les services représentent la part la plus importante de la croissance du PIB, on note que des secteurs économiques reliés à la fabrication ont connu une forte croissance du PIB, soit plus du double. Ils sont reliés de près à certains des créneaux porteurs et ce sont : les services professionnels scientifiques et

---

<sup>23</sup> Bulletin statistique régional. ISQ. 2010.

<sup>24</sup> idem

<sup>25</sup> Institut de la statistique du Québec. Produit intérieur brut régional par industrie au Québec en 2009. Québec 2010.

technologiques, la fabrication de matériel de composantes électriques, la fabrication de produits minéraux non métalliques, la fabrication de produits de plastique et de caoutchouc, l'impression et les activités connexes et les services de soutien à la gestion des déchets et à l'assainissement.

Il est intéressant de noter que si l'administration publique représente 15% de l'économie régionale, le secteur des finances, de l'assurance et des services immobiliers la dépassent, occupant 18,23% de l'économie régionale. C'est d'ailleurs ce secteur qui a le plus augmenté parmi les services, soit une hausse de 8,5%. La région maintient toujours son rôle de second pôle de l'industrie de l'assurance au Canada avec dix sièges sociaux. Les décisions gouvernementales relativement au resserrement des effectifs de l'État et le poids de la dette ouvrent la perspective d'une décroissance de l'administration publique. Par ailleurs, les services de l'enseignement considérés comme une base économique de la région ont ralenti leur croissance et le secteur de la santé et de l'assistance sociale est le seul qui a décliné (-2,8%).

L'étude des tendances économiques<sup>26</sup> montre que la tendance à la diminution du taux de chômage se poursuivra, aidée en cela par le ralentissement de la croissance démographique et la forte hausse des départs à la retraite. Le taux d'activité est l'un des plus élevés de l'OCDE et on ne peut raisonnablement envisager une hausse de ce côté. Les jeunes répondront à la moitié des besoins de main-d'œuvre dans la région et l'immigration à 16%. Le tiers des nouveaux emplois seront de niveau technique et les emplois le plus en hausse seront les emplois qualifiés. Cependant, comme cela a été le cas depuis un siècle, la création de la richesse dépendra largement de la capacité de la région à hausser sa productivité davantage qu'à créer de nouveaux emplois.

À cet égard, la région, comme le Québec, connaît un écart nettement défavorable. En 2008, le Canada se situait au douzième rang des pays de l'OCDE en matière de productivité. Le Québec, pris seul, aurait occupé le dix-septième rang.

La démarche ACCORD a permis la mobilisation de la communauté d'affaires et plus largement des partenaires régionaux autour des secteurs économiques à forte croissance, tant pour la création de la richesse que la création d'emplois à valeur ajoutée. La diversification économique autour des créneaux d'excellence permet en outre de positionner la région au cœur de la nouvelle économie et sur la scène mondiale, tout en assurant une meilleure résilience et capacité d'adaptation au cours des cycles économiques.

La démarche a favorisé la mise en place du Fonds de l'innovation, sorte de guichet unique permettant de favoriser le démarrage d'entreprises ou le développement de propositions d'affaires dans les créneaux d'excellence. Ces créneaux sont les sciences de la vie, le tourisme, les technologies appliquées (arts numériques et divertissement interactif, optique-photonique, géospatial, défense, sécurité et protection civile), le

---

<sup>26</sup> Notes de présentation, Conférence de M. André Grenier. Emploi Québec. 2010-09-21

bâtiment vert et intelligent, les aliments santé et les assurances. Les tendances actuelles permettent de croire que la création d'emplois devrait être supérieure dans ces secteurs, selon Services Canada. Les biotechnologies se sont développées et la reprise serait bien amorcée dans le secteur des jeux vidéo. La Ville de Québec vient d'ailleurs d'être reconnue «Smart 21 Community 2011» par l'Intelligent Community Forum (ICF), un groupe de réflexion indépendant de New York voué au développement de l'économie du numérique.

Enfin, la région dispose d'atouts considérables selon Services Canada<sup>27</sup>. Elle se présente comme un lieu privilégié pour l'implantation industrielle en raison de sa population scolarisée et créative, du faible coût de la vie et des frais d'exploitation peu élevés. Ces considérations s'ajoutent à la qualité de vie en général, à l'accès à la nature et à l'offre culturelle. La faible diversité culturelle et le niveau insuffisant de connaissances des langues jouent toutefois en défaveur de la région. La stratégie de promotion et de prospection des investissements développée par Québec International a permis la réalisation de nombreux projets d'investissements et un niveau de ventes important.

**ENJEUX :**

- ✓ La diversification accrue de l'économie régionale
- ✓ Le renforcement des créneaux économiques porteurs
- ✓ La hausse de la productivité
- ✓ La hausse des produits à forte valeur ajoutée
- ✓ La diversification des marchés d'exportation, plus spécifiquement vers l'Europe, en vue de compenser la faiblesse de l'économie américaine
- ✓ La poursuite de la promotion de la région à l'international

---

<sup>27</sup> Services Canada. Perspectives sectorielles 2010-2012. Capitale-Nationale. 2010.

## **SECTEUR D'ACTIVITÉ : La filière agroalimentaire**

En 2010, une nouvelle Table de concertation régionale nommée «Table de concertation sur le développement de la filière agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale» a succédé au CAADRQ qui a mis fin à ses activités en juin 2009. Les membres de la Table ont adopté en 2010 le «Plan stratégique de développement 2010-2013». Le portrait inclus au Plan précise que «le PIB de l'industrie bioalimentaire a connu une hausse de 21,6% entre 2004 et 2007» atteignant une somme de 1 250 M \$. Les emplois reliés à la filière se chiffrent à 35 800 ce qui représente toutefois une diminution de 5,9% des emplois comparativement à 2004. Le nombre de fermes et d'entreprises de transformation a diminué légèrement, mais le nombre de détaillants et de restaurateurs a connu une hausse de 10,6%.

Bien que la région dispose d'une faible superficie de terres agricoles (3,2% du territoire), elle a développé une importante industrie de transformation alimentaire, occupant même la deuxième place de l'activité économique après les pâtes et papiers; elle se situe aussi au quatrième rang des régions transformatrices au Québec. Elle est au troisième rang pour le nombre d'établissements dont la fonction principale est la distribution des aliments. Enfin, la région est un pôle important au Canada pour la recherche avec plus de cent chercheurs-professeurs en agroalimentaire et en particulier en sciences et technologies des aliments, sans compter des centres de transfert technologique.

L'approche filière agroalimentaire semble porter fruit notamment quant à son impact sur l'occupation dynamique du territoire. On peut ici penser au projet de réhabilitation de la vache canadienne. On constate également une plus grande diversification de la production et une augmentation de la valeur ajoutée permettant aux producteurs de hausser ou, à tout le moins, de stabiliser leurs revenus. Cette avenue est intéressante afin de composer avec les forces du marché, comme la concentration des entreprises, et de compenser les limites propres au territoire comme la distance, l'exiguïté et la qualité des terres et le climat. Des efforts continus doivent être maintenus pour promouvoir la concertation et le maillage entre les producteurs, transformateurs, distributeurs et restaurateurs. On doit de plus poursuivre le développement de circuits courts de commercialisation, ce qui permet d'éliminer de nombreux intermédiaires entre les producteurs/transformatrices et les consommateurs. Finalement, la mise en marché et le développement des produits d'appellation contrôlée sont des avenues intéressantes afin de diminuer les coûts de distribution et rejoindre un plus grand nombre de consommateurs tout en promouvant et protégeant les produits d'un territoire donné.

Outre le développement de la filière agroalimentaire, d'autres défis majeurs confrontent ce secteur d'activité. La relève est rare et la disponibilité de main-d'œuvre souvent problématique notamment pour les emplois saisonniers. La protection des terres agricoles reste également d'actualité; la désignation de Charlevoix-Est comme région pilote par le MAPAQ afin qu'elle réalise un Plan de développement de la zone agricole facilitera la recherche de solutions permettant

d'assurer à la fois la protection des terres agricoles et le développement d'autres fonctions connexes.

**ENJEUX :**

- ✓ Le développement de circuits courts de commercialisation
- ✓ L'innovation et le développement de produits émergents et la mise en marché des produits d'appellation contrôlée
- ✓ Le maillage et le renforcement des liens d'affaires entre les acteurs de la filière agroalimentaire : producteurs, transformateurs, distributeurs et restaurateurs
- ✓ La relève agricole et la disponibilité de la main-d'œuvre

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : Les ressources naturelles

L'industrie du bois a vécu une crise majeure qui dure depuis plus de dix ans et les pertes d'emplois ont été nombreuses dans le secteur de la foresterie, du bois d'œuvre et des pâtes et papiers. Dans la région, cette crise a provoqué la fermeture permanente d'au moins six usines, entraînant la perte de plus de 1 000 emplois, en plus d'acculer l'ensemble de l'industrie à d'autres mesures de restructuration, dont des fermetures temporaires.

Depuis la tenue de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, dont le rapport a été publié en décembre 2004, la perception de cette industrie dans l'opinion publique s'est dégradée de façon significative. L'image négative du secteur, l'interminable conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis et les conditions difficiles et peu valorisantes associées aux métiers de la forêt ont amené les étudiants à désertier les formations offertes au point où l'ensemble du secteur forestier éprouve actuellement des problèmes de recrutement de main-d'œuvre<sup>28</sup>.

Dans sa volonté de redresser la situation et de valoriser l'autonomie régionale, le gouvernement du Québec a pris l'importante décision d'amorcer une régionalisation de la gouvernance des ressources naturelles. L'adoption en juin 2009 de la Loi sur l'aménagement durable des forêts a investi la CRÉ de nouvelles responsabilités en matière de planification stratégique de la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire. Au cours des cinq dernières années, la CRÉ a donc implanté la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT) de la Capitale-Nationale, de même que trois Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT). Le Plan intégré de développement des ressources et du territoire (PDIRT) a été adopté par le conseil d'administration de la CRÉ en décembre 2010. Dans une première phase, le plan couvre l'aménagement de la forêt, la faune et le territoire et les domaines de l'énergie, des ressources minérales et de la deuxième et troisième transformation du bois s'ajouteront lors des prochaines phases.

Dans la région, la mise en valeur des ressources du milieu forestier contribue à 1,9 milliard de dollars du PIB régional, bien que ce secteur ne fournisse que 1 % des emplois de la région. La transformation de la matière ligneuse à elle seule produit 1,5 milliard de dollars de livraisons, soit 27 % des 5,5 milliards d'exportations manufacturières de la région. Le secteur forestier est un puissant levier de l'économie régionale, alors que près de la moitié des municipalités de la région (44 %) présentent une forte dépendance économique à cette industrie, et il assure d'ailleurs plus d'emplois que n'importe quelle autre industrie manufacturière. Pour leur part, les retombées régionales de la mise en valeur de la faune et du développement d'activités récréatives en milieu naturel totalisent plus de 250 millions de dollars, la production acéricole régionale s'élève à 6 millions de dollars de livraisons et 90 millions de dollars sont investis chaque année dans la recherche et développement.

---

<sup>28</sup> Pour plus d'informations, consultez le *Diagnostic concernant la main-d'œuvre dans le secteur forestier, région de la Capitale-Nationale*, par DEL DEGAN, MASSÉ et EMLOI-QUÉBEC, 2009.

La régionalisation de la gouvernance, la reprise de la planification de l'aménagement des forêts par l'État et la conscientisation progressive à la nécessité d'aménager les forêts pour soutenir la lutte contre les changements climatiques sont trois éléments qui devraient participer à rétablir la confiance de la population au regard de la gestion durable des ressources du milieu forestier. Par ailleurs, de manière à améliorer l'image du secteur forestier, il importe de démontrer et promouvoir la contribution majeure de l'industrie du bois dans l'économie régionale et l'importance des opérations de cette industrie, au travers de l'aménagement des forêts et de l'utilisation du bois dans la construction, dans la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre les changements climatiques. Les choix régionaux en matière d'utilisation privilégiée du bois dans la construction et de remplacement de sources d'énergie polluantes, notamment par le bioraffinage et la valorisation de la biomasse forestière, relèvent d'une cohérence environnementale au sein d'une société qui aspire à maintenir et améliorer sa qualité de vie.

L'ensemble des orientations du PDIRT de la Capitale-Nationale s'inscrit donc dans une double perspective visant l'innovation et le développement durable, dans un contexte de grande compétition des économies émergentes. La région se positionne bien à cet égard notamment en raison de la présence des centres de formation et de recherche. Quelques initiatives récentes (École de foresterie, la Maison de la Coopération, le Stade Chauveau) permettent déjà de faire la démonstration que l'usage accru du bois dans les structures de bâtiments non résidentiels fait l'objet d'un réel intérêt des décideurs et de la population en faveur d'interventions concrètes visant la réduction des GES et l'amélioration du cadre de vie.

La coexistence et l'harmonisation des intérêts liés à la forêt publique, à la forêt privée, aux droits des Premières nations, aux activités industrielles et celles de plein air font appel au partage d'une vision intégrée du développement par l'ensemble des acteurs et par la population. En ce sens, la mise sur pied des Tables locales de GIRT vise à stimuler l'adhésion de la population et des usagers du milieu forestier à la planification tactique et opérationnelle de l'aménagement du milieu forestier.

Enfin, de nouvelles opportunités de développement des ressources énergétiques s'offrent à la région. À ce titre, la région compte trois projets de parcs éoliens. L'implantation de parcs éoliens contribue à la création de richesse tirée de la mise en valeur des ressources naturelles, notamment par l'investissement de capitaux, la création d'emploi pendant les phases de construction et le versement de taxes sur les territoires occupés par des éoliennes. Par contre, l'intégration de cette industrie nécessite évidemment des efforts accrus d'harmonisation des usages.

Enfin, bien que les intervenants ne se soient pas encore positionnés sur la question, la région est quadrillée d'un nombre important de permis d'exploration de gaz naturel. Le développement de l'industrie du gaz de schiste préoccupe actuellement beaucoup la population québécoise, notamment au regard des impacts sur la qualité et l'approvisionnement en eau et des redevances versées par l'industrie. Le développement du secteur éolien connaît pour sa part une première avancée sur la

Côte-de-Beaupré par un projet qui rallie les acteurs du développement et la population du milieu.

**ENJEUX :**

- ✓ L'adhésion à une vision intégrée du développement et la revalorisation de l'activité forestière par les acteurs et la population
- ✓ La modernisation des entreprises et le développement des marchés de niche
- ✓ Le développement des filières bois, énergie et bioraffinage
- ✓ L'expansion de l'usage du bois dans la construction non résidentielle
- ✓ Le maintien et la consolidation des activités de recherche et le transfert en entreprise
- ✓ La relance de l'emploi dans le secteur forestier via les activités innovantes
- ✓ La diffusion des opportunités de développement industriel liées à la transformation des produits forestiers
- ✓ La mise en valeur des ressources minières, éoliennes et gazières

## **SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le transport**

L'accès à la région s'inscrivait dans les actions prioritaires des dernières années. Le dernier plan quinquennal visait l'actualisation des recommandations relatives au transport intermodal des marchandises, le réaménagement de l'aéroport international Jean-Lesage et le développement des liaisons aériennes. À certains égards, le dossier du transport a stagné dans le volet transport des marchandises, mais des gains significatifs s'observent dans le domaine aéroportuaire.

À l'aéroport Jean-Lesage, la première phase du plan de modernisation, évaluée à 65 M \$, a été complétée et la région dispose maintenant d'un véritable aéroport de classe internationale; des liaisons se sont ajoutées, notamment vers les États-Unis, et on envisage déjà de nouveaux travaux pour répondre à l'augmentation de la clientèle. L'achalandage a dépassé le seuil historique du million de passagers en 2009 particulièrement grâce à l'augmentation du trafic international qui a plus que doublé depuis 2006. Malgré cela, la région perdrait encore des congrès en raison de l'insuffisance des liaisons.

Dans le domaine maritime, les impacts de la crise économique se sont estompés en 2010, le tonnage des marchandises a augmenté de 10% et le cap des 100 000 croisiéristes a été franchi<sup>29</sup>, ce qui représente également une hausse de 18% dans ce secteur. Le port compte sur ses avantages concurrentiels (profondeur d'eau et avant-poste vers les Grands Lacs) pour poursuivre son développement.

Par ailleurs, dans le domaine du transport terrestre des personnes sur le territoire de la région, des étapes plus considérables que prévisibles initialement ont été franchies. Suite aux études préliminaires de la CRÉ et à la mobilisation des organismes communautaires, des CLD et des MRC, une entente a été signée avec le ministère des Transports en vue de développer le transport collectif en milieu rural. Sous la responsabilité des MRC, le transport collectif est maintenant opérationnel dans l'ensemble des MRC. Une étude d'impacts socioéconomiques, la première au Canada de ce genre, avait été réalisée préalablement pour démontrer la pertinence du transport comme outil de développement des communautés.

La CMQ poursuit des travaux en vue de favoriser une meilleure intégration des services sur le territoire de la Communauté métropolitaine. Des investissements ont permis de rehausser les services du RTC, notamment par l'introduction des autobus articulés, et un projet de tram rallie maintenant bon nombre d'acteurs. Cependant, le dossier du TGV n'a pas évolué, demeurant dans l'attente de résultats d'études des gouvernements supérieurs.

Les organismes représentant les personnes handicapées poursuivent leurs démarches en vue d'assurer une plus grande accessibilité au transport public pour les personnes ayant des limitations. L'accessibilité au transport collectif et adapté est inégale dans les différents territoires de la région et limite l'accès aux services ainsi

---

<sup>29</sup> [http://www.portquebec.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=194&Itemid=118](http://www.portquebec.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=194&Itemid=118)

que la participation à la vie sociale et économique. Les transports actifs sont encore relativement peu développés dans la région. Le réseau cyclable actuel a d'abord été conçu avec une fonction récréative et est concentré dans le secteur urbain. L'aménagement des rues et routes n'assure pas toujours la sécurité des piétons et cyclistes et favorise peu le transport actif pour les activités quotidiennes et le travail.

La réfection des infrastructures routières a pour sa part transformé la région en vaste chantier. Ces investissements permettent d'améliorer et de sécuriser les infrastructures qui étaient au bout de leur vie utile pour une large part. Toutefois, au regard du transport terrestre, une préoccupation majeure doit être prise en compte. Selon l'enquête origines-destination de 2006, «le nombre total estimé de véhicules en circulation continue de croître dans la région, mais cette croissance ralentit au fil des ans. Entre 2001 et 2006, l'augmentation du nombre de véhicules estimé d'après l'enquête a été de 4,3 % dans l'agglomération de Québec, alors qu'elle était de 12,2 % entre 1991 et 1996»<sup>30</sup>. Cette situation crée une pression continue sur le réseau autoroutier pourtant le plus développé au Québec, en tenant compte de la population de la région. L'investissement dans les infrastructures et services de transport collectif doit être privilégié pour modifier cette tendance forte.

Le dossier de l'entretien du pont de Québec n'a aucunement progressé au cours des dernières années malgré la mobilisation régionale dont il avait fait l'objet au début des années 2000. L'état actuel de la structure pourtant reconnu internationalement comme élément du patrimoine architectural donne une piètre figure de l'entrée dans la capitale pour les visiteurs étrangers. En outre, comme site éventuel du développement d'un tram inter rives, il faut s'assurer de l'intégrité de la structure.

Enfin, le ministère amorce une révision des plans de transport dans une perspective de développement durable. Ces travaux, dont la portée influencera le moyen et le long termes, constitueront une opportunité d'influencer les orientations ministérielles et les investissements futurs dans les infrastructures de tous types de transport, y inclut le transport collectif. Les défis liés à l'environnement militent en faveur de choix qui favoriseront l'augmentation de la part modale du transport collectif, le développement des transports actifs, l'efficacité des systèmes de transport de marchandises et la réduction de l'utilisation des carburants en faveur de l'électrification en milieu urbain.

---

<sup>30</sup>[http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/ministere/recherche/enquetes/quebec/enquete2006/enquete\\_od2006\\_faits\\_saill.pdf](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/ministere/recherche/enquetes/quebec/enquete2006/enquete_od2006_faits_saill.pdf)

**ENJEUX :**

- ✓ L'élaboration de plans de transport dans une perspective de développement durable, en participation avec les acteurs locaux et régionaux
- ✓ La poursuite des travaux sur l'implantation éventuelle d'un TGV
- ✓ L'utilisation maximale du réseau ferroviaire existant en matière de transport des marchandises
- ✓ L'actualisation du projet de tramway en milieu urbain
- ✓ La reprise des travaux d'entretien du pont de Québec
- ✓ La hausse de la part modale du transport collectif en milieu rural et urbain
- ✓ La consolidation du transport collectif et adapté
- ✓ Le développement des transports actifs
- ✓ L'intégration à l'échelle régionale et métropolitaine du transport des personnes, y compris le transport adapté

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : Le tourisme

Le tourisme occupe une place importante dans l'économie de la région. En 2007, le nombre de visiteurs dans la région touristique de Québec représente 17,8% du volume des clientèles de l'ensemble du Québec, immédiatement après Montréal. Sur le territoire de l'Office du tourisme de Québec, 25,2% de la clientèle provient de l'extérieur du Canada tandis qu'il est de 16,7% dans Charlevoix et de 11,8% pour l'ensemble du Québec. En 2007, 13 664 emplois étaient liés à l'industrie touristique dans la région de la Capitale-Nationale<sup>31</sup>.

Le territoire de l'Office du tourisme de Québec a nettement bénéficié des retombées des Fêtes du 400e. Par contre, après ce pic, «l'année touristique 2009 a présenté un bilan mitigé. Avec une baisse de 2,6 % en 2007 de l'indice composite touristique, soit la somme pondérée des quatre indicateurs de l'activité touristique régionale, l'année 2009 se situe tout de même dans la moyenne des dernières années»<sup>32</sup>. L'offre touristique a cependant été diversifiée (Cirque du Soleil, Le Moulin à images, ...) pour capitaliser sur la visibilité dont la région a profité en 2008. Les démarches se poursuivent en vue de lancer une nouvelle phase de développement du Mont-Sainte-Anne. Le tourisme religieux demeure également important dans la région en raison de l'attraction qu'exerce la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Sur le territoire de Charlevoix, le taux d'occupation a légèrement augmenté en 2009 malgré une diminution au Québec et une conjoncture internationale nettement défavorable<sup>33</sup>. Les travaux majeurs reliés au développement du Massif sont maintenant lancés avec des investissements évalués à 230 M \$.

Chacune des deux régions touristiques a bénéficié d'une entente en vue de consolider et renouveler l'offre touristique 4-saisons tout en développant l'attractivité des deux régions au plan international, dans un contexte de compétitivité élevée. Cependant, le soutien financier demeurerait insuffisant pour stimuler la promotion touristique dans Charlevoix; l'accent mis sur le soutien aux grands événements au centre de la Ville de Québec défavoriserait également Charlevoix. Dans Portneuf, le développement de la Vallée Bras-du-Nord Bras permet au territoire de se positionner dans la niche du tourisme nature.

La compétition internationale est de plus en plus forte et les consommateurs prennent des décisions rapidement moins planifiées qu'auparavant, particulièrement grâce à l'utilisation des outils disponibles sur le Web. La promotion touristique doit être innovante en utilisant toutes les avenues offertes par le Web.

Enfin, la région confirme sa vocation comme site de congrès et d'événements internationaux. Au cours de l'année 2009-2010, le Centre des congrès de Québec<sup>34</sup> a

---

<sup>31</sup> <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/tour-reg-que-2007-2008.pdf>

<sup>32</sup> Bilan des activités de l'Office du tourisme de Québec. (2009) ATRQ. Communiqué 2010-06-14.

<sup>33</sup> Rapport annuel. Tourisme Charlevoix. 2010

<sup>34</sup> [http://www.convention.qc.ca/tiki-index.php?page=societe\\_doc](http://www.convention.qc.ca/tiki-index.php?page=societe_doc)

généralisé des retombées économiques de 82,8M\$ : 146 événements, dont huit internationaux, s'y sont tenus accueillant 220 000 visiteurs. La région a été choisie comme site de la Finale (Grand Prix IZU) de patinage artistique en 2011. La candidature potentielle aux Jeux olympiques d'hiver et les démarches visant le retour d'un club de hockey professionnel présentent un potentiel majeur pour soutenir l'industrie touristique régionale.

**ENJEUX :**

- ✓ La diversification de l'offre touristique 4-saisons
- ✓ Le positionnement international des deux régions touristiques de Québec et de Charlevoix
- ✓ L'innovation en matière de promotion touristique via le web
- ✓ La mise en valeur des ressources fauniques et forestières en complémentarité avec les activités touristiques

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : La santé et le bien-être

Le dernier plan quinquennal mettait l'accent sur l'importance d'accentuer la mobilisation régionale en vue d'améliorer les habitudes de vie, la gestion du poids et la santé. En fait, l'ensemble des acteurs reconnaissait la primauté de l'approche préventive en vue d'améliorer la santé, de réduire les impacts d'habitudes de vie inadéquates à long terme et surtout, de développer de saines habitudes de vie. Cette approche appelle à la responsabilisation de nombreux acteurs et non seulement du réseau de la santé. Par l'aménagement des lieux de vie et une série de décisions au quotidien, les municipalités, les services de garde et les institutions scolaires, au premier plan, peuvent contribuer fortement à la santé. On pense notamment à la qualité de l'air dans les quartiers, l'alimentation des jeunes, la lutte contre le tabagisme et l'activité physique.

Des efforts significatifs ont été faits dans la région. Ces actions ont porté sur les déplacements actifs et sécuritaires en direction de l'école, l'animation et l'aménagement des aires de jeux, l'offre d'une alimentation saine dans les écoles et un certain nombre d'infrastructures municipales de loisirs, l'application de la loi contre la consommation du tabac dans les cours d'école, le déploiement de campagnes de promotion sur les saines habitudes de vie. En même temps, dans le cadre de «Québec en forme», des plans d'action locaux ont été développés faisant appel à la concertation de l'ensemble des partenaires concernés.

Par ailleurs, les défis restent majeurs. Les dernières données sur l'espérance de vie<sup>35</sup> en bonne santé datent de 2001 et indiquaient un écart majeur selon le lieu de résidence soit 82,8 ans dans Sainte-Foy-Sillery et 76,2 ans dans Basse-Ville-Limoilou-Vanier; l'âge moyen était de 79,6 ans dans la région, un peu au-dessus de l'âge moyen au Québec (79,2 ans).

La pauvreté reste importante dans la région et forte dans certains secteurs, contribuant à des retards de développement et au cumul des facteurs sociaux et sanitaires néfastes chez les enfants<sup>36</sup>; la maltraitance demeure présente et hypothèque sérieusement le développement des enfants et des adolescents. Outre les défis habituels liés à la transition de l'adolescence vers l'âge adulte, de nouvelles situations apparaissent comme la cyber intimidation. Les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) ne sont plus perçues comme si menaçantes, on note une hausse des infections et il apparaît nécessaire de relancer la prévention de manière intensive. De 2001 à 2005, la proportion des 15 ans et plus présentant des idées suicidaires sérieuses a diminué de 2,5% à 2,0% dans la région<sup>37</sup>. Le taux de suicide des jeunes s'est stabilisé, mais serait en hausse chez les adultes et les personnes âgées. Il est particulièrement inquiétant de constater que de 2001 à 2005, la population de 12 ans et plus n'ayant pas un niveau élevé de soutien social a

---

<sup>35</sup> Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. DSP. Portrait de santé. 2008

<sup>36</sup> Plan d'action régional de santé publique 2009-2012. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. 2009

<sup>37</sup> Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. DSP. Portrait de santé. 2008

augmenté de 12,8% à 15,6%, ce taux atteignait 26,2% chez les 65 ans et plus<sup>38</sup>. Ainsi, le vieillissement favoriserait l'isolement social, soit en raison des limitations ou incapacités qui restreignent la participation à la vie sociale ou encore, soient en raison de la diminution de la taille des familles ou de la faiblesse des réseaux familiaux ou sociaux. Toutefois, le vieillissement se fait de plus en plus de façon active, les aînés avancent en âge de plus en plus en bonne santé. Soulignons que le développement d'initiatives comme «Villes amies des aînés» s'inscrit dans la ligne de l'adaptation des milieux de vie au vieillissement. Des initiatives similaires demeurent nécessaires pour permettre la participation active des personnes présentant un handicap à la vie collective. Dans ce cas, le défi de l'accessibilité dépasse l'accessibilité physique, il fait appel à l'ouverture à la différence.

La multiplication des jeux de hasard favorise également la dépendance et contribue aux problèmes de santé mentale. En raison du vieillissement de la population, la maltraitance des aînés doit faire l'objet d'une attention soutenue. L'itinérance, fortement associée aux problématiques de consommation de drogues, d'alcool et de santé mentale demeure très présente dans la région.

Le surplus de poids atteint maintenant les jeunes dans une proportion de 25% d'après les données de la Santé publique, laissant planer des risques sérieux sur leur santé et même sur une diminution de l'espérance de vie. Le surplus de poids est lié à la sédentarité, mais également à la qualité de l'alimentation. Or, on noterait des inégalités dans l'accès aux aliments sains et nutritifs dans la région. La Direction régionale de santé publique a entamé une étude afin de déceler la présence de ce qui est qualifié de « désert alimentaire », soit des territoires caractérisés par une forte défavorisation matérielle où les gens ont un accès physique restreint à des aliments de bonne qualité nutritionnelle.

Comme dans l'ensemble du Québec, même si la situation serait meilleure dans la région, l'accès aux services médicaux de première ligne est souvent difficile, une grande partie de la population n'a pas de médecin de famille. Au Québec, plus du quart de la population n'a pas accès à un médecin de famille<sup>39</sup>. Dans Charlevoix et Portneuf, le maintien de la couverture médicale est plus précaire qu'en milieu urbain.

**ENJEUX :**

- ✓ Le développement des actions de promotion et de prévention dans l'ensemble du territoire
- ✓ Le dépistage précoce des situations de maltraitance et des problématiques de santé mentale à tous les âges de la vie
- ✓ Le renforcement du tissu social dans les communautés
- ✓ L'accès aux services de première ligne sur tout le territoire, incluant le réseau ambulancier
- ✓ L'organisation de milieux de vie favorables à l'intégration des aînés

---

<sup>38</sup> Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. DSP. Portrait de santé. 2008

<sup>39</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait\\_oct08.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait_oct08.pdf)

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : La culture, le loisir et le sport**

La culture, le loisir et le sport dépassent la fonction de divertissement. Outre qu'ils contribuent au développement et à l'expression des personnes, la culture, le loisir et le sport participent à leur intégration sociale et au maintien ou à l'amélioration de la santé physique et mentale. Ils sont aussi un des reflets qui caractérisent la façon d'être d'une collectivité territoriale. La région a été et demeure un haut lieu de création culturelle; elle est également un site privilégié pour l'activité sportive notamment en raison de son environnement naturel. La qualité de vie de la région est fortement liée aux activités culturelles, de loisir et de sport qui y sont disponibles.

La culture constitue également un des secteurs privilégiés de l'activité économique des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Selon l'étude de l'ISQ commandée par le Conseil de la culture<sup>40</sup>, en 2004-2005, l'ensemble des activités culturelles des deux régions a représenté 2,2 k \$ et soutenu 24 000 emplois directs et 7 000 emplois indirects. Les activités culturelles représentent 4,8% du PIB des deux régions et 6,9% des emplois à temps plein. Durant la même année, les deux niveaux de gouvernement ont perçu 225 M \$ provenant des activités culturelles dans les deux régions. Ces activités contribuent également pour une part importante à l'industrie touristique.

Par rapport à l'ensemble du Québec, la région de la Capitale-Nationale est bien dotée d'établissements culturels<sup>41</sup> à l'exception du secteur du cinéma où moins de salles sont disponibles dans la région. L'insuffisance de salles limite l'offre et particulièrement la diversité de l'offre. La région compte en outre 37 bibliothèques publiques affiliées et 32 points de services de bibliothèques publiques autonomes. Enfin, la venue d'un nouvel amphithéâtre à Québec offrira de nouvelles avenues pour la diffusion d'activités culturelles et récréatives.

**Tableau 4 - Nombre d'établissement culturel par 100 000 habitants, région de la Capitale-Nationale et Québec, 2008**

Type d'établissement	Capitale-Nationale	Le Québec
Centres d'artistes	1,6	0,9
Salles de spectacles	6,6	6,9
Institutions muséales	9,9	5,5
Librairies	7,4	4,8
Cinémas et ciné-parcs	1,2	1,6
Écrans	7,9	10,1
Stations de radio privées et communautaires	2,6	2,1

La présence des équipements culturels n'est pas automatiquement un gage de leur capacité à assurer leurs activités. C'est le cas sur la Côte-de-Beaupré et à l'Île d'Orléans, où la présence d'équipements culturels patrimoniaux est importante, comme la Maison-Vézina, le Moulin du Petit-Pré, le Manoir Mauvide-Genest pour ne

<sup>40</sup> ISQ. L'impact économique de la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants. 2008.

<sup>41</sup> ISQ. Bulletin statistique régional. Capitale-Nationale. 2010

nommer que ceux-là. Le financement des travaux de restauration de ces legs patrimoniaux n'assure pas le financement de leurs opérations, qu'elles soient reliées à leur fonctionnement ou encore au développement et à la promotion.

Les données de l'ISQ indiquent également que la fréquentation des activités culturelles, en fonction de la population de la région, est largement au-dessus de la moyenne québécoise, se classant au premier rang des régions du Québec pour la fréquentation des institutions muséales et les ventes de livres dans les librairies, et au deuxième rang pour le nombre d'entrées aux spectacles payants en arts de la scène et l'assistance au cinéma.

La région de la Capitale-Nationale compte un bon nombre d'événements culturels d'envergure internationale dont certains franchissent actuellement une étape cruciale de leur développement. L'entente sur la consolidation des organismes artistiques professionnels a permis de consolider un certain nombre de ces organismes qui contribuent grandement au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale, et ce, à travers le monde.

Les démarches réalisées dans la région au cours des cinq dernières années ont permis la mise en œuvre de l'Entente de partenariat portant sur la relève artistique et culturelle professionnelle au profit des artistes et organismes culturels. Un fonds de microcrédit aux artisans professionnels a également été mis en place, une première au Québec. La Ville de Québec a également accru les sommes destinées au financement de base des organismes culturels. Enfin, diverses actions ont permis de soutenir le développement des publics en arts et culture.

Dans le domaine du loisir et du sport, on constate également que l'offre de services est vaste et diversifiée, mais inégale entre les territoires. Le milieu rural ne dispose pas des ressources suffisantes et la dispersion de la population sur de grandes distances n'aide pas à la mise en commun des ressources et infrastructures.

Les consultations faites par l'Unité de loisir et de sport (ULSCN) dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action ont montré que :

- la pénurie des ressources humaines qualifiées et l'essoufflement des bénévoles se font sentir dans l'ensemble de la région et par tous les intervenants;
- les problématiques concernant les infrastructures se résument au nombre restreint d'infrastructures pour certains et aux limites sur le plan de l'utilisation des plateaux scolaires pour d'autres;
- les ressources financières limitatives en matière de loisir et de sport<sup>42</sup>.

Toutefois, on a également constaté que la volonté du politique et du milieu sont des facteurs clés de succès dans les projets concertés et que les partenaires expriment de plus en plus le désir de travailler ensemble.

---

<sup>42</sup> <http://www.ulscn.qc.ca/down/806.pdf>

Par ailleurs, prenant en compte la diversité et la qualité des milieux naturels de la région, la promotion de l'ensemble des activités sportives et culturelles pratiquées dans un milieu naturel ne peut qu'accroître le pouvoir attractif de la région. À ce titre, la CRÉ a mandaté l'ULSCN pour élaborer un plan stratégique de développement du réseau de sentiers récréatifs de la région. Ce plan identifie les avenues vers la consolidation du réseau, la concertation des partenaires et la promotion des voies récréatives. Le prochain défi consistera à assurer le développement durable du réseau par des investissements ciblés et l'accroissement de la rentabilité.

**ENJEUX :**

- ✓ La consolidation des activités de développement des nouveaux publics en culture
- ✓ L'offre de services culturels en milieu rural
- ✓ Le développement du loisir et du sport, notamment dans les collectivités rurales
- ✓ La consolidation du réseau des sentiers récréatifs à l'échelle régionale
- ✓ Le soutien des ressources humaines bénévoles et rémunérées en loisir et en sport

## SECTEUR D'ACTIVITÉ : L'intégration et la participation sociales

L'intégration et la participation sociales des citoyens sont des incontournables pour assurer la vitalité de la démocratie et la possibilité pour chacun de se faire une place dans la communauté et de se réaliser. En ce sens, la recherche de la cohésion sociale s'impose, c'est-à-dire la capacité de maintenir un équilibre constant et la solidarité entre les différentes forces qui cohabitent dans la société et la région. La participation sociale s'exerce à l'intérieur des diverses communautés territoires et des communautés d'intérêts ainsi que dans les instances démocratiques.

L'intégration et la participation sociales supposent que chacun puisse accéder à des conditions de vie qui soutiennent les apprentissages et l'exercice des différents rôles sociaux qu'assume une personne au cours des étapes de la vie. Une attention particulière doit être apportée à des groupes de population qui ont besoin de soutien pour accéder à une participation pleine et entière. Enfin, la participation et l'intégration sociales s'appuient sur la présence de communautés locales fortes qui, en quelque sorte, constituent des incubateurs à l'apprentissage et à la vie démocratique. L'approche territoriale intégrée, en implantation dans cinq territoires de la région, vise essentiellement le développement de communautés soutenantes et résilientes, s'inscrit dans cette perspective.

En matière d'égalité des femmes, au cours des cinq dernières années, une entente spécifique sur la condition féminine a été signée, visant l'amélioration des conditions de vie et l'atteinte de l'égalité dans toutes les sphères. L'accent a été mis sur la qualification de la main-d'œuvre, le développement de l'entrepreneuriat féminin et la participation des femmes dans les structures démocratiques décisionnelles. Différents projets en ce sens ont été soutenus et l'entente a été reconduite jusqu'en 2013.

On constate une amélioration dans la représentation des femmes sur les instances décisionnelles dans la région à l'exception des commissions scolaires et de l'Agence de la santé et des services sociaux, milieux de travail où les femmes sont majoritairement présentes.

**Tableau 5 - Représentation des femmes dans les instances décisionnelles, région Capitale-Nationale, 2005 et 2009<sup>43</sup>**

Instance	2005	2009
Mairies	8,8%	8,8%
Conseils municipaux	26%	33,8%
CRÉCN : CA	27,5%	34,9%
Agence de la santé : CA	66,7%	46,7%
Centres de santé et de services sociaux	46%	49,3%
Commissions scolaires : commissaires	51,5%	45%
Cadres de la fonction publique	31,1%	40,7%

<sup>43</sup> Conseil du statut de la femme, Portrait statistique égalité femmes/hommes, <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1121.pdf>

Les données du Conseil du statut de la femme ont également documenté la présence des jeunes de moins de 35 ans dans les instances. Si leur présence est plus faible dans ces instances, les jeunes femmes sont souvent plus présentes que les jeunes hommes dans les instances locales et régionales<sup>44</sup>.

**Tableau 6 - Représentation des jeunes de 35 ans et moins dans les instances décisionnelles, région de la Capitale-Nationale, 2007 et 2009**

Instance	2007	2009
Mairies	3,6%	3,5%
Conseils municipaux	6,7%	10,9%
CRÉCN : conseil d'administration	2,3%	2,3%
Agence de la santé : ca	6,3%	0,0%
Centres de santé et de services sociaux	5,5%	5,6%
Commissions scolaires : commissaires	6,8%	3,8%
Cadres de la fonction publique	0,8%	1,0%

Les activités du Forum Jeunesse se sont poursuivies en vue de soutenir l'intégration et la participation des jeunes. Toutefois, la formule des Chantiers urbains permettant l'insertion et la requalification des jeunes éloignés du marché du travail reste limitée à la Ville de Québec et n'a pas encore été implantée en milieu rural. De nombreux projets locaux pourraient s'actualiser en ayant recours à cette formule. L'éducation à la citoyenneté est au cœur des actions du Forum jeunesse qui a développé une offre de services incluant des formations adaptées aux clientèles, des outils interactifs en lien avec des entreprises liées aux NTI de même que l'organisation d'événements rassembleurs pour imaginer la démocratie de demain.

Par ailleurs, dans une perspective de renforcement de la qualité de vie, quelques municipalités ont adopté une politique familiale en soutien aux familles notamment en favorisant l'accès aux services et l'aménagement de milieux de vie favorables et sécuritaires. Les actions en faveur de l'intégration des personnes handicapées ou présentant des limitations ont été plus timides dans la région; elles se centrent actuellement davantage sur l'accès au transport et l'accès aux édifices publics. Enfin, l'entente spécifique en immigration vise également l'intégration et la participation des personnes immigrantes.

Dans le but de soutenir la participation sociale des aînés et de favoriser les adaptations au vieillissement, une entente spécifique régionale a été signée autour du concept de «Villes amies des aînés». Depuis 2010, un soutien financier régional est disponible pour soutenir des projets en ce sens.

Les organismes communautaires sont des lieux privilégiés pour la participation sociale. La région présente un grand dynamisme à cet égard. Qu'ils soient des organismes de services ou de défense des droits, les organismes communautaires sont présents et actifs sur les instances de concertation; ils participent activement à

<sup>44</sup> <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1179.pdf>

la promotion et à l'amélioration des conditions de vie et à l'inclusion sociale, particulièrement en faveur des populations les plus démunies. En 2009-2010, 436 organismes communautaires de tous types ont reçu des subventions du gouvernement du Québec à la hauteur de 79 M \$ dans la région de la Capitale-Nationale<sup>45</sup>. C'est dans le champ de la santé et des services sociaux que les organismes communautaires sont les plus présents dans la région.

Le bénévolat est également actif bien que les données régionales ne soient pas disponibles. Au Québec, c'est 37% de la population âgée de 15 ans et plus qui participe à des activités de bénévolat et le temps consacré à ces activités équivaut à 200 364 emplois à temps plein<sup>46</sup>.

**ENJEUX :**

- ✓ La reconnaissance et le soutien des initiatives en matière d'intégration et de participation sociales, notamment auprès des clientèles les plus vulnérables
- ✓ Le soutien à l'action municipale dans les activités visant la qualité de vie des citoyens
- ✓ Le rehaussement de la participation des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles

---

<sup>45</sup> Portrait du soutien financier gouvernemental 2009-2010. [www.mess.gouv.qc.ca/sacais](http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais)

<sup>46</sup> [www.benevolat.gouv.qc.ca](http://www.benevolat.gouv.qc.ca)

## **SECTEUR D'ACTIVITÉ : La vitalité des territoires**

La région se caractérise par un environnement naturel diversifié et riche qui fait la fierté de ses citoyens. L'eau, la forêt et la montagne sont facilement accessibles et les aires protégées occupent une bonne superficie du territoire; les plaines agricoles sont mises en valeur. Le territoire est également un milieu développé et bâti où s'exprime une culture et s'enracinent des traditions, c'est le milieu de vie au quotidien que les citoyens reconnaissent comme leur «chez moi». L'appartenance est fortement liée au territoire.

Le développement suppose toutefois une transformation constante du territoire spatial et géographique; la question de la cohabitation des multiples usages et de la protection du milieu devient alors préoccupante dans une perspective de développement durable.

La Ville de Québec a bénéficié de l'action de la Commission de la Capitale-Nationale dans la mise en valeur du milieu urbain. Québec a fortement amélioré son environnement, particulièrement au centre-ville, et la qualité de vie du milieu est reconnue. Pour leur part, les MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est ont convenu d'une entente sur la mise en valeur et la protection des paysages. Ce dont il est question ici, c'est d'un aménagement du territoire qui sait marier les usages tout en protégeant et valorisant les attraits naturels. Cette mise en valeur, si elle peut limiter un certain type de développement néfaste, apporte également des retombées économiques notamment en matière de tourisme.

L'expansion du périmètre urbain de même que les usages agricoles posent des défis particulièrement en matière de protection de la nappe phréatique et des bassins versants. L'accès à l'eau potable doit être assuré. La contamination de la nappe souterraine de Shannon illustre les conséquences lourdes d'activités qui n'ont pas pris en compte les principes du développement durable.

Les municipalités locales, les MRC, la Communauté métropolitaine de Québec sont les premiers responsables de l'aménagement. Des actions régionales, comme l'entente citée précédemment, peuvent favoriser une harmonisation de l'action dans l'ensemble de la région et apporter un soutien spécifique aux intervenants et aux élus.

La région est riche d'un patrimoine bâti qui a fait son histoire, particulièrement le patrimoine religieux. L'importance de ce legs impose toutefois une charge importante aux communautés locales et l'insuffisance des ressources menace un certain nombre de bâtiments ou d'objets patrimoniaux. Des initiatives nouvelles devront être développées pour en assurer la pérennité.

**ENJEUX :**

- ✓ La conciliation des usages du territoire dans une perspective de développement durable
- ✓ La protection et la mise en valeur des patrimoines bâti et naturel
- ✓ La protection de l'eau
- ✓ La protection du territoire agricole

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : La fonction de capitale**

La fonction de capitale québécoise dévolue à la région lui permet d'affirmer deux fonctions essentielles liées au rôle de capitale : la consolidation des fonctions centrales de l'État dans la région et le rayonnement international. La consolidation des fonctions centrales de l'État a été à l'ordre du jour des quinze dernières années en raison de la pression d'autres régions en faveur d'une décentralisation des activités de l'État. De fait, cette question a souvent été ramenée davantage à une décentralisation des emplois que vers une véritable décentralisation des pouvoirs, dont la région profiterait également sur le plan de sa capacité d'agir sur son propre développement. On avait aussi observé une tendance vers un déplacement des activités internationales vers la métropole. La région risquait d'y perdre non seulement en rayonnement, mais en développement économique. Si la région a bien amorcé sa diversification économique, il serait néanmoins improductif de diminuer davantage son rôle de capitale étant déjà confrontée au resserrement des activités de l'État.

La justesse de ces préoccupations a été reconnue par le gouvernement du Québec avec la publication du «Cadre de référence sur la localisation des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux», la création du Bureau de la Capitale-Nationale et celle de la Commission de la Capitale-Nationale. L'État a confié à cette dernière la responsabilité de produire, tous les deux ans, un «Profil de la localisation des effectifs, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux» afin de suivre l'évolution de la situation.

Qu'en est-il de la réalité actuelle? Les données les plus récentes<sup>47</sup>, soient celles de 2008, montrent, contrairement à une perception répandue au Québec, que la majorité des effectifs ne sont pas localisés dans la région de la Capitale-Nationale. La région comptait un peu moins du tiers des effectifs totaux de l'État en 1998 et cette proportion a diminué légèrement au cours de la période 1998-2008. Durant le même temps, cette proportion augmentait légèrement dans les autres régions du Québec et elle dépassait une proportion de 25% sur le territoire de la ville de Montréal.

**Tableau 7 - Distribution des effectifs gouvernementaux, villes de Québec et de Montréal, autres régions et ensemble du Québec, 1998 et 2008**

Territoires	1998		2008		Variation
Ville de Québec	32 242	32,53%	37 401	31,97%	13,31%
Ville de Montréal	29 383	29,64%	36 541	31,23%	25,62%
Autres régions	37 503	37,83%	43 052	36,80%	15,4%
Total	99 128	100%	116 994	100%	15,96%

<sup>47</sup> Profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux au 31 mars 2008. Commission de la Capitale-Nationale. 1998.

Notons que depuis 2008, les effectifs des casinos sont intégrés à la base statistique et faussent l'analyse des tendances. Nous présentons les données de 2008 sans inclure le personnel des casinos pour bien suivre l'évolution des effectifs. Par ailleurs, les données sur le personnel d'encadrement montrent une diminution dans les autres régions, une légère augmentation dans la ville de Québec et une forte augmentation sur le territoire de la ville de Montréal. Sur l'ensemble des effectifs d'encadrement en 2008, plus du tiers sont concentrés à Montréal et Québec est passé à la troisième place.

**Tableau 8 - Distribution du personnel d'encadrement, villes de Québec et de Montréal, autres régions et ensemble du Québec, 1998 et 2008**

Territoires	2006		2008		Variation
Ville de Québec	2 619	32,7%	2 683	32,2%	2,4%
Ville de Montréal	2 460	30,7%	2 858	34,4%	16,2%
Autres régions	2 937	36,6%	2 761	33,2%	-6%
Total	8 016	100%	8 302	100%	12,8%

On note toutefois que les nouveaux organismes créés entre 2006 et 2008 ont tous leur siège social sur le territoire de la Ville de Québec. Les sièges sociaux comme tels demeurent concentrés à Québec (101 sur 159). L'augmentation forte des effectifs et du personnel d'encadrement vers Montréal questionne cependant sur la persistance possible de la tendance à déplacer le pouvoir de décision vers la métropole. Enfin, les orientations du Conseil du Trésor laissent croire à un rétrécissement majeur des effectifs gouvernementaux dans la capitale.

**ENJEU :**

- ✓ La consolidation du rôle de capitale